

ORION



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 juillet 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAISON LA ROMAINE du 03.06.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ORION

Siège : 13 Rue des Alpes, 84110 VAISON LA ROMAINE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 50 000 euros

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement, la gestion de patrimoine mobilier et immobilier, la prestation de services en matière de conseils financiers, comptables, en marketing, en gestion, en organisation d'entreprises et généralement toutes prestations quelconques. L'animation et la gestion commerciale du groupe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son



Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Loïc CAROLI, demeurant 13 Rue des Alpes, 84110 VAISON LA ROMAINE
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

POUR AVIS - Le Président